

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 4

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille dix-neuf et le 23 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 17 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Étaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINTE, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, Mme ISABELLE SEROR, Mme CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

☎ 05.62.89.22.89

Étaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à Mme MONIQUE GUEDES), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à M. LAURENT ORTIC), Mme FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Était absent excusé :

Madame NATHALIE SIMON-LABRIC a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/04

Objet : Subventions en faveur des associations sportives

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer les subventions aux associations sportives de la Commune présentées dans le tableau ci-dessous.

Associations	Subventions 2019
L'Union Saint Jean FC	20 000 €
A.S.U.H.B	20 000 €
A.S.U.V.B	21 000 €
L'Union Gym	13 000 €
U.C.A.	11 500 €
T.C.U	6 000 €
Dojo Unionais	12 000 €
L'Union Tir à l'Arc	10 000 €
L'Union Cyclisme 31	1 500 €
Total	115 000 €

Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 5 abstentions (M.JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, M.ERWAN DANIEL, Mme ISABELLE SEROR, Mme CLAUDE RIERA),

- D'attribuer les subventions aux associations sportives de la Commune présentées dans le tableau ci-dessus présenté.

- Transmis le 25 JAN. 2019
- Affiché le 25 JAN. 2019

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

